



PEUT-ON ÉVALUER LA QUALITÉ DE LA VIE ?

Pourquoi ne pas décroisonner l'économie...

2019
COLLECTE
ANNUELLE
EXERCICE 2018

SAAG - ASSOCIATION LOI 1901 - DÉCLARÉE AU J.O. LE 12 MARS 1984 - N° SIRET ; 43132269300010 - APE 913E
Partenaire des instances locales et correspondant régional d'ADRA INTERNATIONAL



PEUT-ON ÉVALUER LA QUALITÉ DE LA VIE ?

Pourquoi ne pas décroisonner l'économie...

Quand on parle de bien-être, de qualité de la vie, au public qui fréquente notre centre, nous avons le sentiment qu'on leur parle de quelque chose d'irréel, qui leur est inaccessible. Il semble que dans le monde, au niveau des instances de décision, l'on soit toujours obligé de choisir **"ENTRE"**, par exemple, écologie et économie ? Entre épanouissement et performance ? Un monde où le PIB, l'un des agrégats majeurs des comptes nationaux, est érigé en principal - voire seul - indicateur de mesure de l'avancement d'une nation. Alors que le monde n'a jamais été aussi complexe et interconnecté, les différents enjeux affrontés semblent cloisonnés et certains antagonismes insurmontables. La quête de résultats économiques a pris le pas sur les autres pans de la société au cours des dernières années, avec pour conséquences, l'explosion de colère caractérisée par le mouvement des "gilets jaunes".

Cependant, face à l'urgence climatique et à la montée des inégalités, il apparaît urgent d'oser imaginer un nouveau modèle pour se reconnecter au réel et ne plus mesurer l'état d'un pays uniquement par le prisme de la croissance. A tel enseigne que l'OCDE¹ a créé en 2011 le *Better Life Index*, l'indicateur du vivre mieux qui permet aux individus de comparer les pays selon leurs propres préférences au moyen de 11 thèmes considérés comme essentiels au bien-être : logement, revenu, emploi, liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, satisfaction, sécurité, équilibre travail-vie. A mon avis, il est temps de décroisonner l'économie et envisager à nouveau la cité comme un tout, si nous voulons que les barèmes de cet index atteignent un niveau satisfaisant pour notre pays.

C'est pourquoi, le 21ème siècle doit être celui du **"ET"** : les compétences socio-émotionnelles ET les compétences disciplinaires. Les deux sont essentielles à l'épanouissement de l'individu afin de répondre aux problèmes complexes de notre société !

Ainsi, à son échelle, pour Changer le monde une vie à la fois, il est impératif pour le SAAG, les autres entreprises sociales apprenantes ET les partenaires institutionnels, de collaborer pour le bien-être de notre population.

Dans cette entreprise, chacun à sa part, vous l'avez fait l'an dernier par vos dons et votre implication.

Cette année encore, nous comptons sur vous, d'avance je vous dis MERCI.

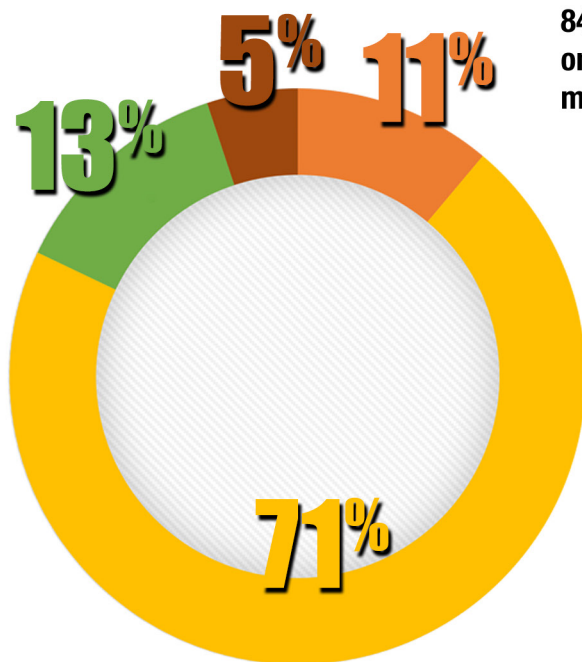
Frantz AGIS
Président

¹ Organisation de coopération et de développement économiques.

² The Economist online, « The pursuit of happiness », The Economist, 24 mai 2011.

VOS DONS AU SAAG

font la différence



84 % de nos dépenses en 2018 ont été consacrées à nos missions sociales et d'insertion.

-  Fonctionnement
-  Missions insertion
-  Missions sociales
-  Recherche fonds

Ce qui signifie que lorsque vous faites don de 1 € au SAAG :



de votre soutien qui nous donne les moyens d'agir !

RAPPORT D'ACTIVITES

AIDES DISPENSEES

PAR LE SIEGE EN 2018

493

Familles
secourues

1183

Personnes
secourues

320

Repas
distribués

1 907

Kilos de denrées
distribuées

4 455

Vêtements
distribués (unités)

354

Paires de chaussures
distribuées

416

Dons divers

1 580

Euros
d'aides financières



aux donateurs, qui nous offrent généreusement leurs vêtements, leurs mobiliers à l'occasion du renouvellement de leur

Chaque fois que cela est possible, nous privilégions toujours l'accompagnement au lieu de l'assistanat, ainsi plusieurs repas ont été pris en charge par leurs bénéficiaires, pour une modeste contribution financière.

AIDES DISPENSEES

PAR LES SECTIONS LOCALES EN 2018

82

Familles
secourues

660

Personnes
secourues

9698

vêtements
distribués (unités)

401

paires de chaussures
distribuées

1444

Kilos de denrées
distribuées

3303

Repas offerts

914

Dons divers

9717,90

Euros
d'aides financières



au nom de tous les bénéficiaires, à la cantine scolaire du Collège-Lycée La Persévérance et à la Direction de cet établissement qui poursuit son partenariat en nous faisant bénéficier de repas au cours de la semaine

ACTION

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION

Reconnue depuis 2015 comme structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), le SAAG pérennise son rôle d'entreprise d'apprenants dans le cadre de son atelier chantier d'insertion (ACI).

L'activité couture de cet atelier, a permis l'accompagnement de 09 personnes vers la réinsertion par le biais d'un contrat à durée déterminée d'insertion.

Outre les sessions de formation interne et externe qui se sont échelonnées pendant la durée de leur contrat, différents aspects de la production ont fait l'objet de leur activité dans la structure :

- Production de vêtements pour des particuliers ;
- Réutilisation de vieux jeans pour la production de sacs (véritable moyen d'expression de leur créativité);
- Confection de 1.634 uniformes pour le groupe scolaire La Persévérance ;
- Participation au marché solidaire (valorisation par la présentation de leur travail).

Nous vous remercions d'aider le SAAG à éclairer le futur, parfois sans horizon, de personnes qui sont dirigées vers notre structure pour leur insertion professionnelle.



PROJETS DE LA COLLECTE 2019

NOS PROJETS AVANCENT

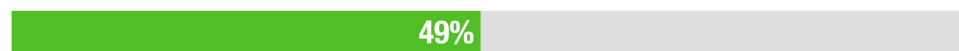
Projet Ferme thérapeutique



Projet Annexe Sud Ouest Basse-Terre



Projet Annexe Moule



Etat d'avancement : ■ 2017 ■ 2018

Les fonds collectés en 2018 ont été réservés à la réalisation de ces projets que nous espérons voir aboutir grâce aux dons qui seront recueillis de 2019

■ ORGANISATION DE 2 ANTENNES

Se structurer pour mieux servir

Au quotidien, plus de 70 équipes, regroupées en 7 secteurs géographiques, sont à l'œuvre sur l'ensemble du territoire de l'archipel des îles de Guadeloupe. Nous bénéficions d'un centre situé à Lacroix aux Abymes.

Toutefois, 2 de nos équipes ont manifesté leur besoin essentiel de disposer de lieux clos, sécurisés et géographiquement proches des démunis de secteurs éloignés de la périphérie pointoise. En effet, nous agissons souvent en faveur de personnes en difficulté qui n'ont pas les moyens de se déplacer aisément. La proximité de ces antennes sera donc un atout essentiel.

Les principaux objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil des usagers;
- Structurer les actions;
- Centraliser et mutualiser le matériel.

■ A BASSE-TERRE

A 65 km de notre centre, au cœur de la ville de Basse-Terre, nous disposons d'un terrain sur lequel sera bâtie une structure adaptée (dossier administratif en cours de finalisation). Le projet des équipes pour ce secteur est remarquable et rayonnera sur toute la zone du Sud Basse-Terre (de Petit-Bourg à Bouillante).

Les dons permettront le lancement de l'aménagement du terrain et de l'édification de la structure, puis à son aménagement.



■ AU MOULE

A 25 km de notre centre, dans la ville du Moule, les équipes ont commencé la construction d'une antenne. Le projet pour ce secteur est ambitieux et augmentera les moyens d'agir pour ce territoire de la Grande-Terre.

Les dons contribueront à l'achèvement de la construction et à l'aménagement de la structure.



■ LA FERME THERAPEUTIQUE

Une action innovante et ambitieuse

L'aspect administratif de ce projet est en cours de finalisation. Prendre en charge des personnes anciennement toxicomanes après leur cure de désintoxication nécessite une préparation minutieuse et une organisation adaptée. Nous avançons étape par étape afin que la structure soit une réussite et fasse la différence dans la vie du public ciblé.

Après avoir obtenu les accords et les financements, la mise en œuvre effective est envisagée à moyen terme.





SAAG
SECOURS ADVENTISTE ARCHIPEL GUADELOUPE

Pour mieux nous connaître :

Consultez ou réclamez :

Notre brochure "Oser affronter le regard du pauvre"

Notre Bulletin de Liaison trimestriel

depuis le 1er trimestre 2006

téléchargeable sur notre site internet

Appelez-nous, écrivez-nous

ou rendez-nous visite au :

SAAG - Z.A. de la Croix - Rue Julienne FIATA

97139 ABYMES - BP 272 - 97157 POINTE A PITRE CEDEX

Tél./Fax : 0590 83 86 57

Email : secoursadventiste971@orange.fr

RÉCEPTION DU PUBLIC

Lundi à Mercredi

9h00 - 11h00

Distribution de denrées alimentaires

15h00 - 16h30

Distribution de vêtements

Jeudi (sur RDV) 8h30 - 11h00

Réceptions des assistantes sociales et du public

15h00 - 16h30

Distribution de denrées alimentaires et de vêtements

Vendredi 9h00 - 11h00

Informations et renseignements

NOS PARTENAIRES :

RVM, ASI Guadeloupe, FACS, ADRA France, ADRA International,

Banque Alimentaire, ADI, DASD

(Direction des Actions de Solidarité Départementales)

Directeur de la publication : Frantz AGIS

Responsable de la rédaction : Laurena DEUBRAS

Réalisation & Impression : Passion Com'1

"POUR CHANGER LE MONDE, NOTRE GUADELOUPE, UNE VIE À LA FOIS... YONN PA YONN "

BON DE SOUTIEN

A renvoyer sous enveloppe au SAAG

☐ Oui, j'offre au SAAG les moyens de mener son action de bienfaisance en lui versant un don par virements mensuels permanents de bienfaiteur d'un montant de :

☐ 15 € ☐ 25 € ☐ 35 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 120 €

☐ Autre montant : €

J'approuve le renouvellement automatique de mon adhésion, à compter du 1^{er} janvier de l'année civile suivant cette formalité et pour les années suivantes, dès le virement mensuel du mois de janvier au profit du SAAG.



JE REMPLIS MON ORDRE DE VIREMENT (A REMETTRE A LA BANQUE AVEC UN RIB) :

☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom :

Par la présente, je vous demande de bien vouloir procéder à la mise en place d'un virement permanent dont le destinataire est le SECOURS ADVENTISTE ARCHIPEL GUADELOUPE pour un montant de euros (en toutes lettres).

Ce virement devra être effectué le de chaque mois.

TITULAIRE DU COMPTE : SECOURS ADVENTISTE ARCHIPEL GUADELOUPE
NUMERO D'IDENTIFICATION INTERNATIONAL DU COMPTE BANCAIRE - IBAN

FR 7 6 1 3 0 7 8 0 9 0 9 1 0 7 0 2 1 8 0 0 1 5 9 6 7

A : le / / Signature ►

Les dons des particuliers au SAAG bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% dans les limites fixées par la législation en vigueur. Les informations contenues dans le présent bulletin sont destinées à n'être utilisées par le SAAG que pour la gestion de sa relation avec le donneur. Elles pourront donner lieu, par ce dernier, à l'exercice de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification, tels que prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1979 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Pour toute information, rapprochez-vous du SAAG par Tél. : 05 90 83 86 57, par fax : 0590 84 75 09 ou par e-mail : secoursadventiste971@orange.fr